

DELEGATION de POUVOIRS ACCORDEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU de l'ARTICLE L 2122-22 du CODE GENERAL des COLLECTIVITES TERRITORIALES - COMMUNICATION

Présents :

Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOU, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Gérard CASTAIGNEDE, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMOËT, Claudine CHAPRON, Marjorie CARVEL, Fathia BARKA, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Jérémy RINGOT, Léa RAINIER, Chantal SANCHO, Philippe TARDY, Elisabeth GRACIET, Fabrice MORETTI, Yannick POULET, Christine GLEMAIN, Alexandre RIBEIRO, Christine HERAUD.

Absents ou excusés :

Patrice BUQUET ayant donné pouvoir à Max GUICHARD, Saïd SAÏDANI ayant donné pouvoir à M. le maire.

I – ADMINISTRATION GENERALE – Rapporteur Monsieur le Maire, Dominique ASTIER, Michaël DAVID, Marie HATTRAIT

1. Commissions municipales – Détermination du nombre et composition

Le Conseil approuve la création de 6 commissions municipales et adopte la composition de ces commissions comme indiquée

Commission	Membres
Commission des moyens généraux et de modernisation de l'administration	Michaël DAVID, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Laïla MERJOU, Alexandre MARSAT, Hürizet GÜNDER, Laurent PERADON, Léa RAINIER, Max GUICHARD, Marie HATTRAIT, Fabrice MORETTI, Elisabeth GRACIET, Alexandre RIBEIRO, Christine HERAUD
Commission d'aménagement durable pour l'accessibilité et l'attractivité économique du territoire	Jean-Marc SIMOUNET, Cihan KARA, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Dominique ASTIER, Marjorie CARVEL, Michaël DAVID, Jérémy RINGOT, Fatiha BARKA, Patrice CLAVERIE, Philippe TARDY, Yannick POULET, Alexandre RIBEIRO
Commission pour l'intégration citoyenne et l'amélioration de la qualité de vie de l'enfance à l'âge adulte	Alexandre MARSAT, Fernanda ALVES, Anne LAOUILLEAU, Anne LEPINE, Ingrid LAFON, Max GUICHARD, Jean-Marc SIMOUNET, Jérémy RINGOT, Laurent PERADON, Claudine CHAPRON, Chantal SANCHO, Elisabeth GRACIET, Alexandre RIBEIRO, Christine HERAUD
Commission Politique de la Ville, gestion urbaine de proximité et prévention de la délinquance	Hugutte LENOIR, Hürizet GÜNDER, Marie HATTRAIT, Saïd SAÏDANI, Ludovic ARMOËT, Anne LEPINE, Fernanda ALVES, Jean-Marc SIMOUNET, Michaël DAVID, Patrice BUQUET, Christine GLEMAIN, Elisabeth GRACIET, Alexandre RIBEIRO
Commission des activités sportives	Patrice BUQUET, Gérard CASTAIGNEDE, Max GUICHARD, Anne LEPINE, Anne LAOUILLEAU, Michaël DAVID, Dominique ASTIER, Fernanda ALVES, Ludovic ARMOËT, Marjorie CARVEL, Yannick POULET, Philippe TARDY, Alexandre RIBEIRO
Commission culture et relations internationales.	Laïla MERJOU, Seye SENE, Fernanda ALVES, Patrice BUQUET, Ludovic ARMOËT, Patrice CLAVERIE, Cihan KARA, Michaël DAVID, Dominique ASTIER, Alexandre MARSAT, Chantal SANCHO, Christine GLEMAIN, Alexandre RIBEIRO

ADOpte A L'UNANIMITE

2. Droit à la formation des élus

Le conseil Municipal définit l'exercice du droit à la formation des élus municipaux selon les limites suivantes :

Tous les conseillers municipaux ont droit à des formations dans tous les domaines concernant le fonctionnement de la commune ou ses projets dans les conditions de prise en charge sont celles énoncées, les crédits maximum alloués à ces formations ne doivent pas dépasser 20 % du montant total des indemnités susceptibles d'être allouées aux élus.

ADOpte A L'UNANIMITE

3. Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal

Le conseil Municipal adopte le règlement intérieur du Conseil Municipal

ADOpte A LA MAJORITE

4. Commission de concession de service

Le Conseil Municipal élit les membres suivants, titulaires Michaël DAVID, Dominique ASTIER, Max GUICHARD, Jean-Marc SIMOUNET, Fabrice MORETTI. Suppléants Hurizet GUNDER Cihan KARA Laurent PERADON Alexandre MARSAT Elisabeth GRACIET

ADOpte A L'UNANIMITE

5. TLPE LES THERMES – annulation titre

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'annulation de cette dette pour l'année 2017, soit 195.84 € (titre n° 322 émis le 30.04.2018 / bordereau n°45) et réévalue la situation et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

ADOpte A L'UNANIMITE

6. Convention de location Aquitanis

Le Conseil Municipal accepte les termes de la nouvelle convention et autorise Monsieur le maire à la signer ainsi que tout document afférent.

ADOpte A L'UNANIMITE

7. Bail restaurant tennis

Le Conseil Municipal consent à l'association « La Pena Rive Droite » un bail commercial d'une durée de neuf ans moyennant un loyer annuel hors taxes de 22 800 € (6000 € la première année et 14 400 € la deuxième année), autorise Monsieur le Maire à signer le bail commercial et toutes les pièces afférentes à ce dossier

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

II – RESSOURCES HUMAINES – Rapporteur Dominique ASTIER

1. Crédits globaux Régime indemnitaire

Le Conseil Municipal ouvre les crédits globaux du régime indemnitaire au budget de la ville de Ceno,

ADOPTE A LA MAJORITÉ

2. Actualisation du Régime indemnitaire RIFSEEP

Le Conseil Municipal autorise le Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de l'IFSE. Et prévoit et inscrit au budget les crédits nécessaires au paiement de cette indemnité.

ADOPTE A LA MAJORITÉ

3. Actualisation du tableau des emplois permanents

Le Conseil Municipal valide cette modification

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

4. Remboursement frais de déplacement jury

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à rembourser les frais engagés en transport aérien et hôtellerie par ces candidats lors de leur déplacement à l'entretien de recrutement.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

5. Autorisation de signer deux contrats de moniteurs éducateurs

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ces deux contrats dans les conditions telles que présentées.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

6. Actualisation du régime indemnitaire pour les moniteurs éducateurs

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de la prime de service pour les moniteurs éducateurs et prévoit d'inscrire au budget les crédits nécessaires au paiement de cette indemnité.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

7. Autorisation d'attribution de prestations et prise en charge d'aménagements de poste

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager les dépenses destinées à l'insertion professionnelle ou le maintien au poste dans le cadre de l'action sociale telle que définie par les textes précités.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

III – POLITIQUE DE LA VILLE – Rapporteur Huguette LENOIR

1. Convention d'application du règlement d'intervention de Bordeaux métropole – renouvellement urbain

Le Conseil Municipal approuve ces plans de financement, sollicite cette dotation et autorise Monsieur le Maire à signer la convention Dotation Politique de la Ville 2020 et tout document y afférent dont ceux concernant l'enveloppe complémentaire destinée au développement d'actions de cohésion sociale.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

IV – SERVICES TECHNIQUES - URBANISME - ECONOMIE – Rapporteur Cihan KARA

1. Acquisition par le biais d'une VEFA de locaux communaux au 1-3 allée Saint Romain

Le Conseil Municipal annule la délibération du 13 décembre 2016 portant sur l'acquisition de 211 m² de locaux associatifs livrés bruts, autorise l'acquisition en VEFA par la Ville de 187,80 m² de locaux associatifs aménagés, dans le programme immobilier sis aux 1-3 allée Saint-Romain, pour un montant total de 418 750 euros HT (soit 2 229.76 euros du m²) et autorise Monsieur Le Maire à signer l'acte de vente et tout document afférent à cette cession.

ADOPTE A LA MAJORITÉ

IV – EDUCATION ENFANCE – Rapporteur Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU

1. Gratuité des repas de cantine et du périscolaire pour les enfants de soignants accueillis sur l'école Guesde pendant la période de confinement

Le Conseil Municipal. autorise Monsieur le Maire à appliquer la gratuité pour la restauration et pour la fréquentation des temps périscolaires pour les enfants de soignants et de personnels prioritaires ayant fréquenté cet accueil d'urgence.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

2. Signature d'un avenant au SSIEG avec les Francas de la Gironde

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de mandatement du lot n°2 avec l'association Les Francas de la Gironde.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

3. Avis sur les mesures de carte scolaire

Le Conseil Municipal émet un avis sur les mesures de la carte scolaire proposées par l'Education Nationale pour la rentrée 2020.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

4. Remise d'un dictionnaire aux élèves de CM2 de la commune

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder à cette dépense.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

5. Signature de la convention de subvention au Réseau Girondin de la Petite Enfance

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le Réseau Girondin Petite Enfance qui prend effet à partir du 1er janvier 2020 pour une durée d'un an et à s'engager sur le versement d'une participation financière de 2 167 euros

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

6. Signature de la convention avec le CIDFF pour l'action MAPI – Mission d'Appui aux Parents en Insertion

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec CIDFF qui prend effet à partir du 1^{er} janvier 2020 pour une durée d'un an et à s'engager sur le versement d'une participation financière de 5 000€.

ADOpte A L'UNANIMITÉ

COMPTE RENDU AFFICHÉ DU 17 JUIN AU 17 AOUT 2020